

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/09/2025 - 17570 - 2017 B 01517 - 832 925 929 - COFELUB

SAS COFELUB

S.A.S.U. au capital de 172 650,00 Euros

Siège social : 16 Place de la Paix

49100 ANGERS

R.C.S : 832925929

ANNUAIRE ORDINAIRE
12 SEP 2025

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2025

Le 30/06/2025,
A 17 heures 30,

Monsieur BENOIT GUILBEAU, associé unique de la société **SAS COFELUB**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur BENOIT GUILBEAU préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- le rapport de gestion ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation desdits comptes, quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion.

Le Président ouvre la discussion.

B F

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice de 110 490,38** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **110 490,38** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 5 524,52 Euros ;
- Aux autres réserves, pour un montant de 104 965,86 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

Les conventions conclues directement ou par personnes interposées entre la société unipersonnelle et son président (ou s'il en existe, l'un de ses dirigeants) ne font pas l'objet d'un rapport.

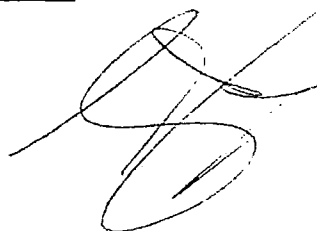
Elles doivent seulement être mentionnées sur le registre des décisions (art. L227-10, al.4).

Décision n° 5

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président





SAS COFELUB

16 Place de la Paix
49100 ANGERS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifiés Conformés

Le Président



Sommaire

Bilan et résultat simplifiés	1
Annexe comptable	3
Liasse fiscale	10

Bilan et résultat simplifiés

SAS COFELUB

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	171 463		171 463	38,13	174 463	47,34
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	171 463		171 463	38,13	174 463	47,34
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	238 756		238 756	53,10	191 834	52,06
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	39 433		39 433	8,77	2 206	0,60
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	278 189		278 188	61,87	194 040	52,66
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	449 651		449 651	100,00	368 503	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 172 650)	172 650	38,40	172 650	46,83
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	4 375	0,97	467	0,13
Réserves réglementées				
Autres réserves	83 133	18,49	8 875	2,41
Report à nouveau			-5 747	-1,55
Résultat de l'exercice	110 490	24,57	83 913	22,77
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	370 649	82,43	260 158	70,60
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 001	0,67	2 342	0,64
Autres dettes	76 001	16,90	106 003	28,77
Produits constatés d'avance				
DETTES	79 003	17,57	108 344	29,40
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	449 651	100,00	368 503	100,00

SAS COFELUB

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits			0						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			0						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			1 782		2 804		-1 022	-36,44	
Impôts, taxes et versements assimilés									
Rémunérations du personnel									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements									
Dotations aux provisions									
Autres charges									
Total des charges d'exploitation			1 782		2 804		-1 022	-36,44	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-1 782		-2 804		1 022	36,45	
Produits financiers			10 766		86 718		-75 952	-87,58	
Produits exceptionnels			107 515				107 515	N/S	
Charges financières			143				143	N/S	
Charges exceptionnelles			3 000				3 000	N/S	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			113 356		83 913		29 443	35,09	
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices			2 886				2 886	N/S	
Total des Produits			118 281		86 718		31 563	36,40	
Total des Charges			7 791		2 804		4 987	177,85	
RÉSULTAT NET			110 490		83 913		26 577	31,57	
			Bénéfice		Bénéfice				
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

Annexe comptable**SAS COFELUB****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 449 651,20 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 110 490,38 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/04/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SAS COFELUB

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 171 463 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	174 463		3 000	171 463
TOTAL	174 463		3 000	171 463

3.2 - Etat des créances = 238 756 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	238 756	238 756	
TOTAL	238 756	238 756	

SAS COFELUB**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 172 650 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	17265	10,00	172 650
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	17265	10,00	172 650

4.2 - Etat des dettes = 79 003 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	73 135	73 135		
Fournisseurs	3 001	3 001		
Dettes fiscales & sociales	2 866	2 866		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	79 003	79 003		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 001 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 001
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 001

SAS COFELUB**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres Informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SAS COFELUB**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

SAS COFELUB

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SCI 4 CARNOT	500	35 995	50	9 160	9 160	18 443		28 813	-25 549	
SCI ABCG	1 000	94 308	50	144 050	144 050	40 420		113 906	41 031	
SCI 10 CHAPERONNIERE	500	-39 283	50	14 550	14 550	17 124		88 154	32 095	
SCI PASTEUR	500	-73 565	50	250	250	27 885		103 795	38 258	
SCI IMMO 19	1 000	20 432	50	500	500			172 901	2 811	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SCI ANGERS VERRIERES	1 000	-349 950	25	250	250	94 285		150 825	2 346	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SAS COFELUB

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (suite)

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI BGC	1 500	-19 422	33	500	500	567		61 582	15 244	
SCI AB AVRILLE	1 000	-63 959	50	500	500	12 772		50 912	5 622	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										

Observations complémentaires

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>SAS COFELUB</u>				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise <u>16 Place de la Paix 49100 ANGERS</u>							
SIRET <u>8 3 2 9 2 5 9 2 9 0 0 0 1 6</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>			
				Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilitisations corporelles *	028		030			
	Immobilitisations financières * (1)	040	171 463	042		171 463	
Total I (5)			044	171 463	048	171 463	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	238 756	074		238 756
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	39 433	086		39 433
	Charges constatées d'avance *		092		094		
Total II			096	278 188	098	278 188	
Total général (I + II)			110	449 651	112	449 651	
PASSIF						Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		172 650	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		4 375	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		83 133	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		110 490	
	Subventions d'investissement			137			
Provisions réglementées			140				
Total I			142		370 649		
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		3 001	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169		2 866	
	Comptes courants d'associés			173		73 135	
	Autres dettes			175			
Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		79 003		
Total général (I + II + III)			180		449 651		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	238 756	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	105 754	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS COFELUB		N° de l'IR		Exercice N clos le		Néant ☐				
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018				13		11,212,02,4				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210					
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215				214					
		Services *			217				218					
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production								222				
	Production immobilisée *								224					
	Subventions d'exploitations reçues								226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits								230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)									232				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234					
	Variation de stocks (marchandises) *								236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240					
	Autres charges externes *	dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :							242	1 782				
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *					243		244					
	Rémunérations du personnel *								250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252					
B – RÉSULTAT FISCAL	Dotations aux amortissements *							254						
	dont amortissement du fonds de commerce									255				
	Dotations aux provisions							256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *					259		262					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260							
	Total des charges d'exploitation (II)									264	1 782			
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)									270	(1 782)			
	Produits financiers (III)	280	10 766			Charges financières (V)			294	143				
	Produits exceptionnels (IV)								290	107 515				
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					347		300	3 000				
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)					348								
Impôt sur les bénéfices *	(VII)							306	2 866					
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)									310	110 490				
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		110 490		314						
Régime des impositions	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318									
	Provisions non déductibles *				322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	2 866								
	Divers *, dont intérêts excédentaires des coprésidents d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	15 130							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))					249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997					
	Deductions	Entreprises nouvelles (44, sections)	986		ZFU-TE (44, octies A)	987				342				
				JEI (44, sections A)	989									
ZRD (44, terdecies)		127		ZRR (44, quindécies)	138									
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Parcs Ruraux Revitalisation (art. 44 quaterdecies A)	181									
ZFANG 44, quaterdecies		345		Investissements et souscriptions (art. 44 quaterdecies B)	344									
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 quaterdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44, quaterdecies)	993									
Crédence due au report en arrière du déficit					346			350	105 254					
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		655		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643									
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)		645		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647									
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)		648		Deduction exceptionnelle aménageur de conduite (Art 39 decies E)	641									
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	23 232	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *											356			
Déficits antérieurs reportables *									4 124	dont imputés sur le résultat :			360	4 124
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS									Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	19 108	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Import-Exportable Janvier 2025

DGFIP N°2033-B-SD 2025

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-CSD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS COFELUB										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446											
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460		462		464		466											
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476											
		Immobilisations financières		480	174 463	482		484	3 000	486	171 463										
		TOTAL		490	174 463	492		494	3 000	496	171 463										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536											
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550		552		554		556											
		Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566											
		TOTAL		570		572		574		576											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		Partis sociales ab		Partis sociales sc																	
		6		7		8		9		10											
Immobilisations		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values											
		①		②		③		④		Court terme *		Long terme									
										⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧					
1		2 500				2 500								(2 500)							
2		500				500		105 754		105 754						105 754					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578	3 000	580		582	3 000	584	105 754	586	105 754	588		587	(2 500)	589	105 754				
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579				Régularisations		590		583		594		595					
		TOTAL								596		105 754		597		(2 500)		599 105 754			

BAIE Experts-comptables Janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFIP N° 2033-D-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : SAS COFELUB		Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres immobilisations incorporelles	700	705	2		
Terrains	710	715	3		
Constructions	720	725	4		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	5		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	6		
Matériel de transport	750	755	7		
Autres immobilisations corporelles	760	765	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		
TOTAL		770	775	780	
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	4 1 2 4		
Déficits transférés de plein droit (article 209 II 2 du CGI)		982 bis			
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter			
Déficits imputés		983	4 1 2 4		
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		960			
Total des déficits restant à reporter		970			
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS		326			
N° du centre de gestion agréé		388			
Montant de la TVA collectée		374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.